

Communiqué
Paris, le 09 juin 2019

La douleur chronique figure enfin dans la Classification internationale des maladies (CIM-11) de l'OMS, en 2 catégories, les douleurs primaires et les douleurs secondaires :

- La **douleur chronique primaire** est considérée comme une maladie en soi. Elle est caractérisée par une incapacité (invalidité) ou une détresse émotionnelle et ne s'explique pas mieux par un autre diagnostic de douleur chronique.
- La **douleur chronique secondaire** est un symptôme d'une maladie sous-jacente (6 catégories).

grâce à la collaboration entre un groupe de travail de l'International Association for the Study of Pain (IASP) et l'OMS.

A noter que les associations de patients « douleur » ont participé en amont depuis plusieurs années à des rencontres, forums, journées scientifiques en partenariat avec les spécialistes.

- Voir le « Livre Blanc de la Douleur » de la SFETD 2017 : <http://www.sfetd-douleur.org/autres-productions>

Cette inscription validée dans la CIM-11 devrait favoriser la reconnaissance de la douleur chronique comme un problème de santé à part entière et contribuer à améliorer l'accès à un traitement adéquat mais principalement admettre que la douleur chronique est une maladie handicapante au quotidien, avec des répercussions non négligeables sur la vie familiale, sociale et professionnelle.

Liens :

IASP : <https://www.iasp-pain.org/PublicationsNews/NewsDetail.aspx?ItemNumber=8340>

Communiqué OMS – la CIM 11 : [https://www.who.int/fr/news-room/detail/18-06-2018-who-releases-new-international-classification-of-diseases-\(icd-11\)](https://www.who.int/fr/news-room/detail/18-06-2018-who-releases-new-international-classification-of-diseases-(icd-11))

Contact :

Carole Robert

Présidente de Fibromyalgie France

tél. 06 79 20 12 67 (ne pas diffuser) ou via le formulaire dans « Contact » de www.fibromyalgie-france.org

Association loi 1901, agréée au niveau national par le Ministère de la Santé depuis 2007 et reconnue d'intérêt général

Siège social : 32, rue de Laghouat - 75018 Paris - Tél. 01 43 31 47 02 - www.fibromyalgie-france.org

* association membre fondateur de l'UNAASS (Union Nationale des Associations Agréées du Système de Santé)

* membre de [Im]Patients Chroniques & Associés et du R.E.S. Réseau Environnement Santé

* partenaire de la S.F.E.T.D. Société Française d'Etude et de Traitement de la Douleur

